

Des procédures d'autorisation correctes, rapides et transparentes sont essentielles pour garantir la sécurité d'approvisionnement et permettre la transition énergétique

Bruxelles, le 26 juin 2021

La FEBEG s'inquiète des procédures complexes et très lourdes pour l'obtention des permis de bâtir et des permis environnementaux requis pour les nouvelles unités de production d'électricité à construire dans le cadre de la mise en œuvre du CRM (marché de capacité). Cette situation menace le climat d'investissement, la sécurité d'approvisionnement et la prospérité économique du pays et de ses régions. Il est important que les investisseurs puissent compter sur un cadre juridique et réglementaire transparent et sur son application correcte et cohérente par les différentes autorités.

Permis : Le talon d'Achille de la transition énergétique

Le problème de la difficulté d'obtenir des permis en Belgique et dans ses régions est criant. Les nouvelles unités de production d'électricité qui doivent être construites d'ici 2025 ne sont pas les seules à devoir faire face à ces problèmes. Le développement des infrastructures de réseau, les projets d'hydrogène mais aussi les projets d'énergie éolienne sont confrontés à un véritable parcours du combattant qui peut prendre plusieurs années. Néanmoins, ces investissements sont essentiels pour assurer la sécurité de l'approvisionnement et réaliser la transition énergétique accélérée, qui implique de facto une plus grande électrification de l'utilisation finale de l'énergie.

Quant à la construction de nouvelles centrales électriques au gaz, l'heure tourne. Pour pouvoir participer aux enchères du CRM avec des offres finales avant le 30 septembre 2021, il est important que les investisseurs potentiels disposent des permis nécessaires pour pouvoir livrer leurs projets à temps. Une réduction du nombre de projets d'investissement pour ces enchères, par exemple en raison d'un manque de permis, réduirait la concurrence pour cette enchère et pourrait entraîner également une insuffisance de nouvelles capacités de production.

Selon les estimations de la FEBEG, de nouvelles centrales flexibles seront de toute façon nécessaires, même si le gouvernement fédéral devait s'écarter de son choix d'une sortie totale du nucléaire en 2025.

Croissance attendue de la consommation finale d'électricité

La mise en œuvre du paquet "Fit for 55" de la Commission européenne conduira inévitablement à une forte augmentation de la demande d'électricité tant en Belgique qu'en Europe. Cette accélération dans le contexte de l'électrification de la mobilité et du chauffage des bâtiments nécessitera des investissements plus importants dans de nouvelles capacités électriques et dans les réseaux de transmission et de distribution. L'AIA a récemment déclaré que la croissance de la demande d'électricité dépasse celle de la production d'énergie renouvelable à l'échelle mondiale.

La compétitivité de notre économie, déjà fortement électro-intensive, est en jeu

Un approvisionnement suffisant et fiable en électricité est fondamental pour l'économie belge et pour la prospérité de ses entreprises et de ses citoyens. C'est une nécessité pour maintenir et stimuler les investissements industriels et logistiques en Belgique.

Marc Van den Bosch, directeur général de la FEBEG : *"Notre secteur appelle les différents niveaux de gouvernement à travailler ensemble pour prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité d'approvisionnement et la transition énergétique. L'intérêt général doit primer".*

À propos de la FEBEG

La FEBEG, Fédération Belge des Entreprises Électriques et Gazières, représente les producteurs d'électricité, les négociants et fournisseurs d'électricité et de gaz, ainsi que les laboratoires de ces secteurs. La FEBEG compte 34 membres effectifs qui emploient globalement près de 7.580 personnes et réalisent un chiffre d'affaires avoisinant les 16,5 milliards d'EUR.

Contacts presse :

Marc Van den Bosch, General Manager et porte-parole de la FEBEG
marc.vandenbosch@febeg.be | +32 2 500 85 80 | +32 497 30 98 79

Stéphane Bocqué, Communication Manager de la FEBEG
stephane.bocque@febeg.be | +32 (0)2 500 85 85 | +32 475 75 19 66